



## demande de garde pour mon fils

Par **marmotte37**, le **12/09/2011** à **19:08**

Bonjour,

depuis maintenant 6 ans je suis séparé de la mere de mon fils, il a actuellement bientôt 11a , jusqu a maintenant tout se passer bien entre mon ex amie et moi, mais depuis quelque temps cela devient difficile de plus elle habite a 50 km et le dialogue devient difficile je voudrais avoir la garde de mon fils

actuellement j ai une situation stable et des horaires adapter (7H A 12H ET de 13H A 15h30 ce qui me laisse beaucoup de temps pour mon fils

a savoir que mon travail est a trois kilometre, sachant que sa mere a une entreprise est quelle travail du lundi au samedi de 8h a 20h mon fils reste souvent seul le soir et rentre de l ecole a pieds ce que j accepte mal

est ce que j ai des chances de pouvoir avoir la garde de mon fils ou c est peine perdue  
merci

Par **Domil**, le **12/09/2011** à **20:00**

[citation]rentre de l ecole a pieds ce que j accepte mal [/citation] à 11 ans, ça n'a rien d'anormal, je ne vois pas pourquoi vous l'acceptez mal, c'est même une bonne chose pour sa santé (les enfants ne font pas assez d'exercice)

Et vous commente ferez-vous pour l'amener à l'école le matin si vous commencez à 7h ?

Oui, vous pouvez demander, mais obtenir, ça c'est différent. Que veut votre enfant ?

Par **marmotte37**, le **12/09/2011** à **20:25**

merci de votre reponse. Ce que j accepte mal c qu il soit seul tout les soir et il mange tard. De plus mon amie peut l emmener a l ecole ou je peu commencer a huit heure . Il aurait une vie plus equilibrer et serait pas seul le soir....

Par **Domil**, le **12/09/2011** à **21:47**

[citation]Ce que j accepte mal c qu il soit seul tout les soir et il mange tard. [/citation] non,

vous avez dit que vous acceptiez mal qu'il aille à l'école à pieds : "et rentre de l'école à pieds ce que j'accepte mal"

Un conseil, prenez un avocat, pour éviter de vous contredire devant le juge, d'avancer des arguments tendancieux.